

Article 29 du Règlement

douzaines de maisons, d'écuries et de chalets qui ont été perdus, a subi des dégâts évalués à plusieurs millions de dollars.

En Nouvelle-Écosse, durant les derniers jours de la semaine dernière, il y a eu 36 incendies dont six n'ont pas encore été maîtrisés. Le plus étendu fait rage dans le comté de Guysborough près de Waverly. Dans l'île du Prince-Édouard, quelques petits incendies sont maintenant maîtrisés. Le foyer le plus important se trouvait près d'Antigonish.

Je suis originaire d'une région du pays où les incendies constituent un grave problème. À l'ouest des provinces maritimes et de l'Ontario, depuis le 1^{er} avril dernier, il y a eu 350 petits incendies de forêt qui, heureusement, ont tous pu être maîtrisés avant d'avoir causé trop de dégâts. Cela nous amène à soulever des questions à la Chambre durant le débat d'urgence sur les mesures que notre pays doit prendre. J'y reviendrai dans un instant.

La majorité des incendies sont attribuables à la négligence humaine, la plupart étant des feux de broussailles, causés par des gens qui brûlent leurs herbes, leurs broussailles et leurs déchets. Cela m'amène à soulever les questions que nous devrions examiner, notamment en matière d'information du public sur la protection contre le feu. Je suis persuadé que les stations de radio et de télévision au Canada seraient disposées à accepter des annonces éclair de haute qualité réalisées par le Service canadien des forêts ou le ministère fédéral de l'Environnement ou encore par les provinces. Ces annonces pourraient être diffusées avant la saison des feux de forêt afin d'avertir la population des dangers que présentent les feux de broussailles ou de déchets, les feux de cheminée et autres, ainsi que de leurs conséquences.

C'est uniquement dans un pays aussi vaste que le nôtre que nous pouvons nous permettre de perdre des centaines de milliers d'hectares chaque année et des centaines de millions de dollars que représentent ces forêts dévastées. Dans ma région et dans quelques régions de l'Ontario, on laisse ces incendies s'éteindre simplement d'eux-mêmes. Aucune tentative réelle n'est faite pour les combattre tout simplement parce que nous avons beaucoup de forêts qui sont encore tout à fait inexploitées.

En examinant ces situations d'urgence, il nous faut considérer les accidents tragiques qui se produisent parfois. Le cas de Ken Banks, près de Upper Gagetown, montre que le malheur frappe seulement chez soi. M. Banks, 58 ans, travaillait comme charpentier et agriculteur à temps partiel. Il a perdu la maison familiale centenaire et tous ses bâtiments de ferme dans l'incendie qui a commencé près de Gagetown. Dans le parc provincial Catamaran, une quinzaine de chalets ont été rasés. Les agents locaux de la faune qui survolaient la région ont vu les orignaux périr dans l'incendie, sans parler des dizaines de milliers d'oiseaux et de petits animaux qui ont dû brûler vif dans le brasier torride qui progressait rapidement.

En ce qui concerne Gagetown et l'accident militaire, le ministre associé de la Défense nationale a promis une enquête complète sur les possibilités d'indemnisation. Cela soulève aussi une autre question. Le fait que le commandant de cette base ait permis l'utilisation d'explosifs aussi puissants alors que les risques d'incendie étaient très élevés m'amène à me poser de sérieuses questions sur les mesures de précaution qui étaient envisagées dans cette base et peut-être ailleurs.

J'ai abordé brièvement la question d'une meilleure éducation de la population, et j'y reviendrai dans un instant. Je veux dire quelques mots des besoins en avions-citernes pour le transport d'eau et de produits chimiques. La Chambre devrait examiner, au cours du débat actuel et au comité, la nécessité de centraliser et de coordonner les efforts.

Durant la dernière législature, les provinces ont eu l'occasion de se procurer des avions-citernes fabriqués au Canada grâce à un programme de co-financement fédéral-provincial. Je sais que certaines provinces y ont participé. Ma propre province, la Colombie-Britannique, n'en a pas profité autant qu'elle l'aurait dû, à mon avis. Dans de très nombreux cas, les énormes incendies qui font rage dans ma circonscription, d'une superficie de 750 milles sur 400 et qui compte très peu de routes pour accéder aux régions souvent dévastées par les incendies, ne peuvent être efficacement maîtrisés que par hélicoptère et par avion.

Nous devons constituer, peut-être par l'entremise du ministère de la Défense nationale et du Service canadien des forêts, une équipe dotée du matériel le plus moderne permettant d'utiliser efficacement la technologie des satellites maintenant disponible, c'est-à-dire les photographies à l'infra-rouge prises à très haute altitude qui indique la direction des incendies, leur intensité, l'emplacement de leur foyer pour qu'on puisse l'atteindre, les attaquer efficacement au moyen de produits chimiques et d'eau, dans les régions inaccessibles à l'équipement lourd ou aux équipes au sol. Nous devons étudier cette question beaucoup plus sérieusement que nous ne l'avons fait jusqu'ici. Si nous ne tirons pas de leçon de ces terribles tragédies, elles continueront à se répéter inlassablement. Nous ne devrions pas oublier qu'en 1961, un incendie devenu incontrôlable a consumé 4 p. 100 des forêts de Terre-Neuve.

Je demande au ministre de la Défense nationale (M. Nielsen) et au ministre associé de la Défense nationale de prendre le temps de rédiger une sorte de plan optionnel en tenant compte des ressources actuellement disponibles à Transports Canada, du personnel jusqu'aux hélicoptères, au ministère de la Défense nationale, ainsi que des divers avions privés ou autres, disponibles dans les provinces, en vue de coordonner les efforts.

Il y a déjà des échanges de matériel. Comme nous l'avons appris en l'occurrence, des pièces d'équipement provenant de l'Ontario, de la Saskatchewan, du Québec et du Maine ont été amenées à la rescousse dans les régions sinistrées. Si l'on considère à long terme les centaines de millions de dollars de forêts perdues, le grand nombre d'animaux sauvages tués ou blessés, les énormes dommages à la propriété, je crois qu'il incombe au gouvernement d'étudier attentivement cette solution et de mettre au point un plan national qui constituera un investissement dans la protection du pays, au lieu de s'en tenir aux méthodes utilisées jusqu'à maintenant.

Un sujet que j'ai souvent invoqué en Chambre, c'est la nécessité d'avoir un ministère fédéral en titre pour les forêts. On nous l'avait promis au cours de la dernière campagne électorale fédérale. Il y a à la tête de ce département un ministre très travailleur, le ministre d'État aux Forêts (M. Merrithew), du Nouveau-Brunswick. Mais il n'a pas l'appui qu'il faut pour abattre la tâche. Il n'a pas un sous-ministre en titre. Il est